

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU JEU D'ÉCHECS DU NORD

Association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française des Échecs

Règlement des compétitions

TITRE II

Le Championnat du NORD des Jeunes joueurs d'échecs

7 catégories d'âges (féminines et mixtes)
14 titres de Champion du NORD

Préambule :

Compte-tenu des mesures sanitaires en vigueur et de la surface des salles ; il nous est imposé par les autorités municipale et préfectorale de limiter le nombre total à 90 joueurs/es.

Le Comité Directeur du CDJE 59 met tout en oeuvre pour organiser au mieux le Championnat du Nord Jeune 2020, cependant, compte-tenu du contexte sanitaire et soumis aux décisions des autorités gouvernementales, ministérielles, préfectorales ou municipales, le CDJE 59 et le club organisateur ne sont pas à l'abri d'une annulation du Championnat du Nord des Jeunes Joueurs d'Échecs sans préavis si nécessaire. Dans ce cas, les clubs seront informés dans les délais les plus brefs possibles, les éventuels frais engagés ne pourront en aucun cas incomber au CDJE 59.

Au cas où le **Championnat du Nord des Jeunes Joueurs d'Échecs** serait annulé, les joueurs-es qualifiés-es au dernier Championnat de France Jeunes seront qualifiés-es d'office pour le Championnat de Ligue Jeunes – zone nord sous condition de :

- Licence A effective à la date officielle initialement prévue de début du Championnat du Nord Jeunes
- Licence dans le même club que la saison dernière

Article 1 : Organisation

Le Comité Départemental du jeu d'échecs du Nord (C.D.J.E 59) organise chaque année, pendant les vacances de la Toussaint, le **Championnat du Nord des Jeunes Joueurs d'Échecs** en partenariat avec un club candidat qui aura un cahier des charges à respecter.

Pour cette saison 2020-2021, le **Championnat du Nord des Jeunes Joueurs d'Échecs** se déroule du dimanche 18 au mardi 20 octobre 2020, dans l'extension du Palais des Arts, , rue des Arts - Place Bernard Gouvert à Cappelle-La-Grande.

L'inscription est gratuite et nécessite une licence A obligatoire sauf pour les U8 (petits poussins) et U10 (poussins) mais qui devront prendre une licence A s'ils se qualifient au Championnat de Ligue. Le Directeur du Championnat est nommé par le Comité Directeur du CDJE 59.

A l'issue de cette compétition sont attribués officiellement les 14 titres annuels de Champion du Nord. Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de la Ligue Hauts-de-France des Jeunes Joueurs d'Échecs – zone Nord sauf pour les catégories U18 (Cadets – Cadettes) – U20 (Juniors F et M) qui s'inscrivent librement.

Le Comité Départemental du jeu d'échecs du Nord (C.D.J.E 59) et l'Echiquier Cappellois prennent toutes les décisions qu'ils jugent utiles dans l'intérêt de la bonne marche du championnat. Lors des parties

d'échecs des photos ou des vidéos pourront être prises, conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. L'inscription au championnat implique l'acceptation de figurer sur les photos et vidéos par le joueur ou son représentant légal.

Article 2 : Catégories

Les joueurs sont répartis en 14 catégories de U20 (Juniors) à U8 (Petits Poussins) (mixtes et féminines). Les U18 (cadettes, cadets), U20 (juniors F et Juniors M) jouent dans le même tournoi. Les titres sont décernés dans chaque catégorie.

Si dans une catégorie le nombre de joueurs ou joueuses est inférieur ou égal à 7, alors les championnats d'une même catégorie d'âge sont fusionnés. A l'issue du tournoi, deux classements différents sont établis en fonction de la catégorie initiale d'inscription.

Article 3 : Homologation appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE en vigueur au moment du tournoi. L'Annexe A.4 des règles du jeu d'Échecs Rapides s'appliquera à l'ensemble de la compétition.

Les tournois se disputent en 7 rondes au système suisse intégral, sans protection de famille ou de club. Les appariements informatisés (programme P.A.P.I.) sont réalisés selon le règlement FIDE C04. Le nombre de rondes pourra être réduit en fonction du nombre de participants.

Si dans un tournoi l'effectif est trop faible pour appliquer le C04, les joueurs disputent un tournoi toutes rondes selon le système Berger. Dans ce cas, le tirage au sort des numéros d'appariement sera dirigé afin que les joueurs d'un même club se rencontrent dans les premières rondes.

Article 4 : Arbitrage

L'arbitre principal du **Championnat du Nord des Jeunes Joueurs d'Échecs** est Fabrice Casier (IA - AFE1) ; il est secondé par Philippe Blot (IA-AFE1) et Michel Barbaut (AFO2). L'équipe d'arbitrage est désignée par le Comité Directeur du CDJE 59.

Article 5 : Cadences

Grandes catégories : U12 (pupilles) à U20 (juniors) (mixtes et féminines)

La cadence est de 50 minutes + 10 secondes par coup. La notation est obligatoire et les parties comptent pour le classement ELO Fide (pour les parties opposant des joueurs classés en dessous de 1600).

Petites catégories : U8 (petits poussins) à U10 (poussins) (mixtes et féminines)

La cadence est de 30 minutes + 10 secondes par coup. La notation est facultative et les parties comptent pour le classement Elo Fide rapide.

Article 6 : Classement

Le classement est établi d'abord au nombre de points. L'attribution des titres de Champion et Vice-Champion départementaux ainsi que pour les places qualificatives au Championnat de Ligue, sont établis selon le classement général. Si plusieurs joueurs sont ex æquo, les départages se font en utilisant dans l'ordre :

Système Suisse :	1) le Buchholz tronqué.	2) le Buchholz.	3) la performance
Toutes rondes :	1) le Sonneborn Berger.	2) le nombre de victoires	3) le Koya

Article 7 : Dates et Horaires

U12 Pupilles à U20 Juniors	U10 Poussins et U8 Petits Poussins
1^{ère} journée : Dimanche 18 octobre Pointage des licences de 13 h 15 à 13 h 45 Ronde 1 : de 14 h 00 à 16 h 15, Ronde 2 : 15 minutes après la fin de la ronde 1, Fermeture de la salle à 19h00	
2^{ème} journée : Lundi 19 octobre Ronde 3 : de 09 h 30 à 11 h 45, Ronde 4 : de 13 h 00 à 15 h 15, Ronde 5 : 15 minutes après la fin de ronde 4, Fermeture de la salle à 18h00	1^{ère} journée : Lundi 19 octobre Pointage des licences de 08 h 45 à 09 h 15 Ronde 1 : de 09 h 30 à 10 h 45, Ronde 2 : de 11 h 00 à 12 h 15. Ronde 3 : de 13 h 00 à 14 h 15, Ronde 4 : 15 minutes après la fin de la ronde 3 Fermeture de la salle à 18h00
3^{ème} journée : Mardi 20 octobre Ronde 6 : de 09 h 30 à 11 h 45, Ronde 7 : de 13 h 00 à 15 h 15. Fermeture de la salle à 18h00	2^{ème} journée : Mardi 20 octobre Ronde 5 : de 09 h 30 à 10 h 45, Ronde 6 : de 11 h 00 à 12 h 15. Ronde 7 : de 13 h 00 à 14 h 15, Fermeture de la salle à 18h00

Les horaires précis des rondes sont affichés dans la salle ainsi qu'à la table d'arbitrage.

La cérémonie de remise des coupes se déroulera le dernier jour de la compétition dès que possible à partir de 15h30.

Tout joueur absent à cette cérémonie renonce à sa récompense.

Article 8 : Comportement des joueurs et spectateurs

Il est interdit :

- 1° Aux spectateurs (parents, accompagnateurs, entraîneurs, etc.) d'entrer dans la zone de jeu, compte-tenu du contexte sanitaire ;
- 2° De fumer ou vapoter dans les salles du tournoi et d'analyse ;
- 3° A un joueur d'analyser ou de blitzer dans la salle de jeu du tournoi ;
- 4° A un joueur d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie
- 5° A un joueur de s'entretenir d'une partie en cours avec qui que ce soit ;
- 6° A un joueur au trait de quitter l'aire de jeu.

Les déplacements dans l'aire de jeu sont autorisés dans le respect des gestes barrière et des distanciations sociales en vigueur.

Les joueurs doivent remettre leur téléphone portable ou tout autre moyen électronique de communication à l'accompagnateur de leur club ou à leurs parents, impérativement éteint. Si le joueur apporte son téléphone dans la salle de jeux, la première fois, il recevra un avertissement oral et l'arbitre le mettra en garde. Si l'appareil émet un son dans la salle de jeu pendant la partie, le joueur perdra la partie.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (aire de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre.

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, vient remettre les deux feuilles de parties signées par les deux joueurs (sur lesquelles apparaît clairement le résultat sous la forme 1-0, 1/2, 0-1) à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent leurs pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

Tout joueur se présentant **plus de 30 minutes après l'horaire de début de la ronde** sera considéré comme **forfait** et aura perdu la partie (sauf si l'arbitre en décide autrement).

Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règlements. Les responsables Covid-19 sont tenus de respecter et faire respecter le protocole sanitaire. Les joueurs, accompagnateurs et spectateurs sont tenus de respecter les arbitres, les règlements et le protocole sanitaire.

Article 9 : Commission d'appel

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir la commission d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi. La composition du jury d'appel sera affichée dans la salle du tournoi avant la fin de la première ronde.

Article 10 : Mode de Qualification au Championnat de Ligue Hauts-de-France Nord Jeunes

Dans chaque tournoi, le nombre global de places qualificatives pour le Championnat de la Ligue Hauts-de-France des Jeunes Joueurs d'Échecs – zone Nord mis à disposition des Comités départementaux, attribué à chaque catégorie d'âge par la Ligue Hauts-de-France des Échecs, est au maximum de 8 places.

La publication des places attribuées respectivement au Comité départemental du Nord des Échecs et au Comité départemental du Pas-de-Calais des Échecs fait l'objet de la circulaire d'attribution des places qualificatives au Championnat de la Ligue Hauts-de-France des Jeunes Joueurs d'Échecs – zone Nord, fournie par la Ligue HDF et joint en annexe, dès réception.

Article 11 : Engagement et acceptation

L'inscription d'un compétiteur implique de sa part l'acceptation du présent règlement intérieur et de la charte du joueur d'échecs, affichés dans la salle.

L'organisateur : C.D.J.E. du Nord

L'arbitre principal :